

Condamnée pour zoophilie

CHOQUANT Une Valaisanne condamnée pour des actes sexuels avec des chiens. Son compagnon a aussi été sanctionné.

PAR GILLES.BERREAU@LENOUVELLISTE.CH

Une mère de famille vient d'être condamnée par la justice valaisanne pour avoir entretenu plusieurs actes d'ordre sexuel avec différents chiens. Son compagnon, qui avait filmé les scènes et consulté des sites spécialisés, est lui aussi sanctionné. En effet, ce couple valaisan a été condamné pour pornographie et violation de la loi fédérale sur la protection des animaux à 80 jours-amendes avec sursis chacun. Il devra aussi payer une amende et des frais de justice. Les avocats des condamnés ne commentent pas cette affaire. Une partie des faits, qui remontent à 2011, sont prescrits. A l'époque, cette trentenaire valaisanne avait eu des actes sexuels avec un pitbull. Il y a un an, elle a fait de même avec un des chiens du couple. En ou-

tre, son ordinateur contenait des images et des vidéos à caractère zoophile.

Animaux retirés

La jeune femme travaille dans une structure avec des animaux. Une activité qui a été suspendue suite à cette affaire de zoophilie.

Les animaux ont été placés dans une autre structure. Interrogé, le vétérinaire cantonal Eric Kirchmeier confirme que son office «a immédiatement pris les mesures nécessaires afin que les animaux concernés n'aient plus à subir de tels actes».

Le vétérinaire ajoute que «sur un plan général, le séquestre des animaux ainsi qu'une décision d'interdiction de les détenir peuvent être des mesures tout à fait proportionnées lorsqu'il s'agit de protéger des ani-



La justice a sanctionné le couple. Et le vétérinaire cantonal a pris des mesures pour préserver les animaux.

SABINE PAPILLOUD

maux d'actes expressément interdits par la loi».

Face cachée de notre société

Ce fait divers met en lumière une face cachée de notre société. «Il n'y a pas de chiffres, mais les rapports sexuels avec les animaux sont un phénomène largement répandu», assurait en 2017 Gieri Bolliger, directeur de la Fondation suisse pour le droit de l'animal (Tier im Recht, TIR).

Pour cet avocat, les causes des actes zoophiles sont diverses. «Certains ne parviennent pas à entretenir des liens avec des humains et prennent les animaux en guise de remplacement. D'autres sont tout simplement attirés par les bêtes.»

Pas de chiffres valaisans

Les actes délictueux ne concernent pas uniquement les animaux de rente (vaches, poules, cochons, etc.) ou de sport (chevaux, etc.). «Pour les animaux de compagnie, l'infraction est souvent commise par le propriétaire de l'animal lui-même en privé», indique Isabelle Schnell, assistante juridique chez TIR.

Elle estime qu'il serait souhaitable d'exiger de meilleures preuves médico-légales, comme des analyses ADN, pour confondre les coupables. Selon la base de données de TIR, plus de 22 400 affaires ont été répertoriées en Suisse depuis 2003. Rien que pour les actes sexuels avec des animaux, dix cas ont été comptabilisés

en 2018, contre huit cas l'année précédente et cinq en 2016.

Selon Isabelle Schnell, «de nombreux cas d'abus passent inaperçus en Suisse. Les états des animaux de rente sont souvent facilement accessibles et ne sont pas surveillés.»

Et en Valais? «Nous n'avons pas de chiffres ni de données pour ce type d'infractions qui à notre connaissance devraient heureusement être rares», estime le vétérinaire cantonal.

Un avis pondéré cette semaine par la fondation TIR. «On ne peut pas en conclure qu'il n'y a pas eu de cas de zoophilie dans ce canton. Cela démontre seulement que les cas n'arrivent pas en justice», estime Isabelle Schnell.

EN BREF

VERBIER

Un week-end dédié à la prévention et à la formation

Le freeride ayant contribué à la notoriété de la station bagnarde, Télévrier, l'École suisse de ski et snowboard de Verbier et les Guides de Verbier ont décidé de lancer un nouvel événement dédié à la formation et à la prévention. Ce samedi 30 et ce dimanche 1er décembre, ambassadeurs de la station, guides de montagne et professeurs de ski proposeront de nombreuses activités pour skieurs débutants ou expérimentés. Cours d'avalanche, préparation d'une randonnée, premiers secours, technique freeride, connaissance de la neige avec un spécialiste du SLF sont au programme. Samedi soir à 19 heures, les films «121» de Legs Of Steel et «Skiing between» de Yann Rausis seront projetés gratuitement au cinéma de Verbier en présence des protagonistes et des ambassadeurs de la station. Les inscriptions se font en ligne jusqu'au 29 novembre 17 heures ou le jour même au Médran Café. **SD**

Le meilleur du Valais estival depuis les airs

À COUPER LE SOUFFLE Le «Valais depuis les airs» clôt sa saison en beauté. Baptiste Mabillard revient sur la folle aventure.

En août 2018, il créait sa propre entreprise de production audiovisuelle. Aujourd'hui, il peut enfin vivre de sa passion, la vidéo. Pour clore la saison estivale du «Valais depuis les airs», le réalisateur en herbe Baptiste Mabillard nous livre son best of de l'été. Le tout, en images et en mots.



Baptiste Mabillard se passionne pour la vidéo et le Valais vu d'en haut. SHELDUCK PRODUCTION

De l'humain, d'abord

A tout juste 19 ans, le Valaisan est déjà auto-entrepreneur. Avec ses images à couper le souffle, tournées au drone, il immortalise depuis plus d'un an le canton vu d'en haut. Ce que lui a apporté cette aventure? «Des découvertes de lieux dont j'ignorais l'existence mais aussi et surtout des rencontres humaines extraordinaires», raconte Baptiste Mabillard, dont le projet touche gentiment à sa fin. «Depuis le début, nous avons tourné avec mon équipe 41 épisodes, il nous reste encore trois coins à explorer: Zermatt, les Portes du Soleil et finalement plusieurs sommets valaisans.»

Des projets ici et ailleurs

Aujourd'hui, le passionné collabore avec la majorité des offices du tourisme du canton ainsi qu'avec des agences de voyages. Mais Baptiste et son équipe voient plus haut. Plus loin. En mars 2020, il s'envolera un mois en Birmanie. «Nous partirons avec nos drones mais nous avons aussi prévu d'effectuer des images terrestres.» Car il a, à terme, pour ambition de diversifier et d'étoffer son activité. En se tournant davantage

vers la réalisation, la scénarisation et pourquoi pas le cinéma. Un de ses projets, prévu pour 2021, est notamment la production d'un long métrage regroupant les plus belles histoires du canton et reprenant, notamment, les vues aériennes du «Valais depuis les airs». «Des histoires reliant le passé et le présent, l'image et la parole, le Valais et l'extérieur...» Mais chut, il ne nous en dira pas plus. **HK/JC**

PUBLICITÉ

www.landi.ch

Landi actuel

Top offre
399.-
Quantité limitée

Garantie 5 ans

Aspirateur robot Roomba 966
Commande et programmation par l'application iRobot Home. Nettoyage efficace d'un étage jusqu'à 185 m² grâce à la navigation multi espace. 5 forces d'aspiration plus élevées et moins de frais d'entretien.
61935

9.95

Prix bas en permanence

Commander facilement votre produit maintenant online sur landi.ch